



CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Nairobi, Kenya
23-25 novembre 2009

Rapport

Faire face aux conséquences, sur le plan humanitaire, du changement climatique

Responsables de l'atelier

- Président : Ibrahim Osman, Secrétaire général adjoint, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Mandisa Kalako-Williams, Secrétaire générale, Croix-Rouge sud-africaine
S.H. Nimal KUMAR, Secrétaire national, Croix-Rouge de Sri Lanka
- Rapporteur : Yasemin Aysan, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Personnel d'appui : Mohammed Mukhier, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Jose Delgado, Comité international de la Croix-Rouge

Introduction

Le changement climatique n'est pas de la science-fiction. Nous le vivons, nous le ressentons et nous savons qu'il va se poursuivre.

Le changement climatique est une réalité et il nous touche tous de différentes manières. Les saisons et le temps sont incertains, les régimes climatiques ont changé et l'intensité et la fréquence des phénomènes météorologiques ont augmenté, entraînant des conséquences accrues sur le plan humanitaire au cours de la dernière décennie.

De l'avis général, le moment est venu d'agir et de prendre des mesures d'adaptation. Le changement climatique est avéré et le Mouvement doit se préparer à une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes dans le monde. Cependant, il doit aussi donner la priorité aux mesures de réduction des risques (prévention et adaptation).

Messages clés

- Le changement climatique n'est pas une nouveauté dans l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, mais nous devons élargir nos activités en raison de la montée des vulnérabilités et des risques. Nous devons mieux intégrer le changement climatique dans les programmes Croix-Rouge et Croissant-Rouge essentiels existants, tels que l'intervention en cas de catastrophe, l'action au niveau communautaire, et autres.
- Sur la base des projections et des prévisions en matière de catastrophes, nous devons améliorer notre planification d'urgence en cas de catastrophes météorologiques et d'insécurité alimentaire.

- L'adaptation au changement climatique n'est pas un programme distinct, c'est une problématique transectorielle.
- Du fait de la complexité du changement climatique, il est nécessaire d'élargir les partenariats avec, par exemple, les autorités, les centres scientifiques et de recherche, les communautés locales, le secteur des entreprises, etc. Nous ne pouvons pas faire face seuls aux impacts du changement climatique.
- Pour agir sur les impacts du changement climatique, nous devrions nous concentrer sur la réduction des risques liés aux catastrophes au niveau communautaire – nous devons mettre l'accent sur les mesures de sensibilisation, de prévention et d'atténuation dans les communautés les plus vulnérables, en vue de renforcer la sécurité et la résilience des communautés.
- L'accent doit être mis aussi sur la sensibilisation du public et l'éducation, tout particulièrement dans les écoles et les communautés. Les jeunes Croix-Rouge et Croissant-Rouge peuvent être des agents du changement de comportement.
- Nous devons relier notre action aux centres scientifiques et de recherche, en transformant les informations et les connaissances scientifiques en des messages humanitaires simples et des actions au niveau communautaire.
- Nous devons mettre à profit les connaissances des communautés et fonder nos messages de sensibilisation sur les préoccupations des plus vulnérables – en utilisant notre réseau sans équivalent pour relier les questions touchant au changement climatique, aux niveaux local, national, régional et mondial.
- En prenant appui sur leur statut d'auxiliaires des pouvoirs publics, les Sociétés nationales peuvent informer les gouvernements et exercer une influence sur leurs politiques et actions en matière de changement climatique aux niveaux national et international – en attirant l'attention sur les préoccupations des communautés vulnérables et la nécessité d'affecter davantage de ressources aux mesures d'adaptation au changement climatique.
- Nous ne devrions pas nous concentrer exclusivement sur la sensibilisation. Nous devons aussi appeler à l'action, changer les mentalités et les comportements – nous devons conserver un équilibre entre l'intervention en cas de catastrophe et la réduction des risques liés aux catastrophes et, sur la base d'une évaluation des capacités et de la vulnérabilité conduite par les communautés locales, veiller à ce que nos actions correspondent aux besoins.

Problèmes/ défis/ contraintes

- Les participants ont souligné que, même si les Sociétés nationales ont une meilleure connaissance du changement climatique, elles éprouvent encore des difficultés à traduire cette connaissance en des politiques et des programmes concrets.
- Nombre de Sociétés nationales ont souligné que, bien que très présent, le débat sur le changement climatique est pour l'essentiel une discussion de caractère général qui doit encore se traduire par des actions concrètes à l'échelon des communautés.
- Financement prévisible et à plus long terme aux fins d'un investissement accru et de l'intégration des actions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au niveau communautaire.
- Capacité technique des Sociétés nationales à mener des programmes de réduction des risques liés aux catastrophes, d'adaptation au changement climatique et de sécurité alimentaire.
- Documentation et évaluation des actions Croix-Rouge et Croissant-Rouge, pour mettre en évidence les faits et les présenter aux principales parties prenantes.
- Absence d'une campagne et d'une stratégie Croix-Rouge et Croissant-Rouge communes de communication.

Recommandations générales en matière d'action Croix-Rouge et Croissant-Rouge

- Il nous incombe à tous de protéger l'environnement : le Mouvement doit prendre en considération sa propre empreinte carbone, qui englobe la gestion des déchets, les transports et d'autres aspects de l'action humanitaire néfastes pour l'environnement. Chaque composante du Mouvement doit définir et mettre en œuvre une politique environnementale. Planter des arbres est une action Croix-Rouge/Croissant-Rouge menée par plusieurs Sociétés nationales,

- Faire de nos volontaires et de nos jeunes des agents du changement au niveau communautaire.
- Définir des indicateurs permettant de mesurer le succès de nos efforts collectifs.
- S'engager, à l'échelon national, dans la planification de l'adaptation au changement climatique, et s'assurer que les conséquences, sur le plan humanitaire, sont dûment prises en compte et que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge jouent un rôle essentiel.
- Apporter un soutien accru aux communautés exposées aux catastrophes en les aidant à se préparer et à réduire les pertes en vies humaines et moyens d'existence.
- Améliorer, élargir et adapter la préparation Croix-Rouge et Croissant-Rouge à l'ampleur croissante des catastrophes.
- Soutenir le renforcement des capacités des Sociétés nationales aux échelons national et local, en vue de l'adaptation au changement climatique.
- Améliorer notre évaluation de la vulnérabilité et des capacités et notre connaissance des vulnérabilités et des risques locaux, en vue de renforcer l'adaptation au niveau des communautés.
- Créer un Fonds d'affectation spéciale Croix-Rouge et Croissant-Rouge pour favoriser le renforcement de la sécurité des communautés à travers un financement prévisible à plus long terme.
- Nous devons améliorer et renforcer les capacités en échangeant les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les outils/stratégies ayant fait leurs preuves.